

LE PARTAGE DES TEMPS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES : ou comment conjuguer travail rémunéré, non rémunéré et non-travail

L'ENQUÊTE du *Groupe Division Familiale du Travail* de Matisse (1) montre comment se conjuguent cinq temps dans la vie des individus. Ainsi, sur une journée théorique de 24 heures, les femmes font en moyenne 11 heures de travail dont : 4 h 20 de temps professionnel, 4 h 30 de temps domestique et 2 h 10 de temps parental ; il leur reste alors 13 heures pour le hors-travail (moins de 4 heures pour le temps personnel et plus de 9 heures pour le temps physiologique). Les hommes, eux, effectuent moins de 10 heures de travail dont : 6 h 30 de professionnel, 2 h 10 de domestique et 1 heure de parental ; par contre il leur reste plus de 14 heures pour le hors-travail (4 heures 30 de temps personnel et plus de 9 h 30 de temps physiologique).

Reconsidérer la catégorie de temps parental suivant la nature des tâches effectuées, permet également de redistribuer le partage des temps autour de trois pôles de référence : *le travail rémunéré, le travail non rémunéré et le non-travail*. Cette nouvelle approche montre que les femmes consacrent au travail non rémunéré une part de leur temps qui est plus du double de celle qu'y consacrent les hommes (24 % contre 11 %). En particulier pour les mères actives de famille monoparentale et les mères travaillant à temps partiel, le temps de travail non rémunéré dépasse largement le temps de travail professionnel : pour elles ainsi que pour les mères en couple qui travaillent à temps complet, il y a une accumulation de temps de travail rémunéré et non rémunéré, qui pénalise les temps de loisirs et de repos.

(1) - MATISSE, Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'Université Paris I, a coordonné la recherche financée par la DARES et le Service des Droits des Femmes. Les résultats globaux de cette enquête sont rassemblés dans l'ouvrage : « L'influence des politiques sur la division familiale du travail », sous la direction de M.-A. Barrère-Maurisson, avec M. Buffier-Morel et S. Rivier, La Documentation Française, collection Cahier Travail et Emploi de la DARES, à paraître au printemps 2001. Des premiers résultats ont été publiés en mai 2000 (Barrère-Maurisson, Marchand, Rivier, 2000) qui ont mis en lumière pour la première fois la notion de temps parental et l'ont quantifiée.

La question du partage des temps pour les individus peut être abordée à travers différentes sources, en particulier l'enquête « Emploi du temps » de l'INSEE (réalisée à partir des carnets de compte remplis par les personnes interrogées) et l'enquête « Division Familiale du Travail » coordonnée par l'équipe Matisse-CNRS, fondée sur les déclarations des individus. Avec des approches différentes, ces deux enquêtes fournissent néanmoins des résultats convergents sur la répartition des temps suivant les types de ménage.

Les quatre temps distingués dans l'enquête menée en 1998-1999 par l'INSEE (encadré 1) permettent, entre autres, de privilégier une analyse des pratiques suivant le sexe. Il apparaît ainsi que le partage des tâches domestiques a peu évolué en une dizaine d'années, puisque, notamment, les femmes continuent d'assurer 80 % du travail domestique (Brousse, 1999).

L'enquête *Division Familiale du Travail* de MATISSE menée en 1999 (2) distingue, elle, cinq temps parmi lesquels le temps parental qui a été isolé et quantifié pour la première fois. C'est ainsi que l'on a pu faire apparaître le partage inégal dans la prise en charge des enfants par les pères et les mères (Barrère-Maurisson, Marchand, Rivier, 2000).

Cet article analyse la combinaison des temps suivant la catégorie

(2) - Cette enquête a été réalisée par l'Agence TMO auprès d'un échantillon de plus de 1 000 chefs de ménage (ou conjoints) âgés de 20 à 49 ans, représentatif de cette population stratifiée selon cinq critères : la région INSEE, la taille de l'agglomération, le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Le redressement s'est appuyé sur les données du Recensement de la Population de 1990. Toutes les catégories de ménage ont été prises en considération, y compris les ménages ne comportant pas de couple (personnes seules, chefs de famille monoparentale, notamment). L'enquête s'est déroulée sur deux semaines en face-à-face en deux temps : une partie en présence de l'enquêteur, et une partie en auto-administré. Ces résultats ont été exploités avec le logiciel SPSS par le Groupe Division Familiale du Travail.

de ménage pour tenter de mesurer les effets d'une plus ou moins longue durée de travail professionnel. En effet, si le partage des tâches domestiques reste encore traditionnel et progresse peu, et même si le partage du temps parental est lui aussi inégal, on peut espérer que la réduction de la durée du travail va faciliter l'investissement des pères auprès de leurs enfants. Il est alors important de distinguer quelles sont les activités sur lesquelles peut se reporter un temps libéré ; et voir si ce sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

Le temps consacré au domestique est supérieur au parental, sauf pour les pères actifs

Par définition, le temps parental n'existe pas pour toutes les personnes sans enfant, catégories pour lesquelles on constate d'ailleurs une forte sous-estimation globale du temps total déclaré (tableau 1). De même, les pères actifs qui consacrent relativement peu de temps

aux activités parentales sous-estiment l'ensemble de leurs temps de vie. C'est l'inverse pour les mères de famille qui travaillent, ce qui est sans doute lié à la multiplicité de leurs tâches et à l'implication mentale que cela suppose (tableau 2). Pour ces mères de famille, la charge parentale est d'autant plus importante que leur activité professionnelle est de moindre durée. Il est vrai que le nombre d'enfants dont elles ont à s'occuper est alors plus élevé en moyenne.

Les personnes interrogées déclarent un temps professionnel (qui inclut, rappelons-le, temps de transport et temps de formation) moins élevé pour les femmes que pour les hommes, sauf pour les personnes seules et pour les parents travaillant à temps plein. Il est également plus faible pour les mères de famille (avec ou sans conjoint). Les chefs de famille monoparentale (le plus souvent des femmes) qui doivent affronter seul(e)s l'ensemble des tâches, consacrent donc moins de temps aux enfants que les mères aidées par un conjoint.

Tableau 1
Les différents temps déclarés selon le type de ménage

En heures et minutes par semaine

	Temps professionnel	Temps parental	Temps domestique	Temps personnel	Temps physiologique	Temps total*
Personne seule (sans conjoint, sans enfant)	38 h 33	-	18 h 47	29 h 50	58 h 34	145 h 42
• dont femme seule	38 h 34	-	24 h 20	29 h 33	59 h 31	151 h 59
• dont homme seul	38 h 31	-	14 h 59	30 h 01	57 h 54	141 h 26
Personne en couple, sans enfant	39 h 04	-	18 h 25	30 h 43	64 h 40	152 h 52
• dont femme	34 h 15	-	24 h 14	28 h 12	67 h 05	153 h 46
• dont homme	43 h 17	-	13 h 21	32 h 56	62 h 32	152 h 05
Chef de famille monoparentale**	30 h 21	20 h 42	30 h 09	26 h 50	57 h 22	165 h 23
Personne en couple, avec enfant(s)	33 h 25	19 h 44	24 h 55	24 h 07	61 h 01	163 h 12
• dont femme	25 h 42	25 h 16	36 h 11	23 h 06	61 h 50	172 h 06
• dont homme	41 h 47	13 h 39	12 h 41	25 h 13	60 h 07	153 h 27
Ensemble	35 h 20	11 h 40	22 h 47	26 h 45	60 h 54	157 h 25
• dont femme	29 h 42	7 h 11	31 h 31	28 h 06	59 h 54	150 h 00
• dont homme	41 h 18	15 h 54	13 h 32	25 h 29	61 h 49	164 h 25

* - Le temps total déclaré par les personnes enquêtées est le plus souvent différent du temps théorique de 168 heures (7x24 h) car il n'y avait pas de contrôle strict exercé sur ce point lors de l'interview. Mais les écarts observés sont loin d'être aléatoires : ainsi les personnes sans enfant sous-estiment en moyenne leur nombre total d'heures à l'inverse des mères de famille qui ont un travail professionnel.

** - Essentiellement des femmes.

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

Tableau 2
**Les différents temps déclarés pour les familles (couples avec enfant(s))
selon l'activité professionnelle**

En heures et minutes par semaine

	Temps professionnel	Temps parental	Temps domestique	Temps personnel	Temps physiologique	Temps total*
Homme actif à temps complet ...	46 h 09	12 h 40	11 h 30	25 h 05	60 h 55	156 h 21
Femme active à temps complet ..	46 h 25	21 h 10	29 h 58	19 h 25	61 h 25	178 h 23
Femme active à temps partiel	33 h 11	21 h 44	38 h 06	23 h 47	61 h 46	178 h 33
Femme inactive	-	30 h 26	43 h 22	27 h 13	61 h 48	162 h 48

* - Voir note du tableau 1.

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

Le temps domestique déclaré est logiquement moindre pour les personnes sans enfant (18 à 19 heures) ; par contre il est élevé pour les chefs de famille monoparentale (30 heures) et plus encore pour les mères avec conjoint (36 heures). Pour elles, moins l'activité professionnelle est importante, plus le temps domestique est long, variant de 30 heures à 42 heures par semaine. Pour toutes les catégories, le temps domestique est supérieur au temps parental, hormis pour les

pères actifs, qui privilégient vraisemblablement le temps passé avec les enfants sur tout investissement purement domestique.

Le temps personnel, lui, est particulièrement faible pour les mères actives à temps complet, au contraire des personnes sans enfant. Quant au temps dit physiologique, il est à peu près toujours le même (autour de 60 heures par semaine), mais néanmoins légèrement moindre pour les personnes qui ne sont

pas en couple, ce qui révèle l'existence d'un temps non isolé que l'on pourrait appeler « conjugal ».

Une analyse fine de ces cinq temps permet de repérer les facteurs qui conditionnent véritablement leur dispersion. À ce titre, il apparaît que le temps professionnel libéré, au moins pour les femmes, est susceptible de se reporter sur le temps parental, le temps domestique et aussi le temps personnel (encadré 2).

Des emplois du temps contrastés suivant le statut familial

Pour neutraliser le fait que le temps total déclaré par les personnes interrogées n'est pas identique d'un groupe à l'autre, les figures 1 à 4d représentent les parts de chacun des temps, professionnel, parental, domestique, personnel et physiologique, dans l'emploi du

Encadré 1

LES CINQ TEMPS DE VIE DES MÉNAGES

L'enquête Emploi du Temps de l'INSEE, menée en 1998-1999 distingue quatre types de temps : le temps de travail, le temps domestique, le temps libre et le temps physiologique (Dumontier et Pan Ké Shon, 2000). On en distingue ici cinq : le temps de travail, le temps parental, le temps domestique, le temps personnel et le temps physiologique.

La différence essentielle porte sur la construction de la notion de temps parental (Barrère-Maurisson, Marchand, Rivier, 2000) qui, dans l'enquête Emploi du Temps de l'INSEE, est dilué à l'intérieur du temps domestique et du temps libre.

- *Le temps de travail professionnel*, au sens large, comprend trois éléments : le temps d'exercice ou de recherche d'un emploi, le temps de formation et d'études, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ou de formation.

Il est donc plus large que le strict décompte des heures passées au travail ou en formation.

- *Le temps parental* n'avait jusqu'alors jamais été évalué et quantifié en tant que tel. Cette notion constitue un des apports de l'enquête, le questionnaire ayant été délibérément construit de façon à pouvoir cerner l'ensemble des activités et des temps consacrés aux enfants. On a pu de cette façon isoler le temps spécifiquement parental, et le comparer au temps de travail (Barrère-Maurisson, Marchand, Rivier, 2000).

Le temps parental regroupe toutes les activités effectuées par les parents avec ou pour les enfants :

- *le temps parental domestique*, qui consiste à s'en occuper, les habiller, leur faire la toilette, leur faire prendre les repas ;
- *le temps parental « taxi »*, pour les conduire à l'école ou les accompagner à des activités extra-scolaires ;
- *le temps parental scolaire*, consacré à les aider à faire leurs devoirs ;
- *le temps de sociabilité parentale*, c'est-à-dire le temps passé à jouer ou sortir avec eux, ainsi que le temps consacré aux adolescents (parler, regarder ensemble une émission de télévision, etc.).

- *Le temps domestique* comprend les activités habituelles du type : préparer les repas, dresser et débarrasser la table, faire la vaisselle, les courses, la lessive, repasser et ranger le linge, nettoyer et ranger la maison, jardiner, bricoler, réparer, entretenir.

- *Le temps personnel* est un temps libre, consacré à des activités de repos ou de loisir : ne rien faire de spécial, regarder la télévision, lire, écouter de la musique, recevoir des amis, sortir (sport, cinéma, promenades, etc.), s'adonner à des activités bénévoles ou associatives.

- *Le temps physiologique* comprend outre le sommeil, le temps consacré à la toilette et aux repas.

N.B. *Le temps conjugal* qui ne relevait pas d'une catégorie construite dans le questionnaire, apparaît néanmoins à partir du moment où l'on étudie les emplois du temps, en rapprochant ceux des couples et des personnes sans conjoint. Cette analyse permet donc d'en saisir l'existence.

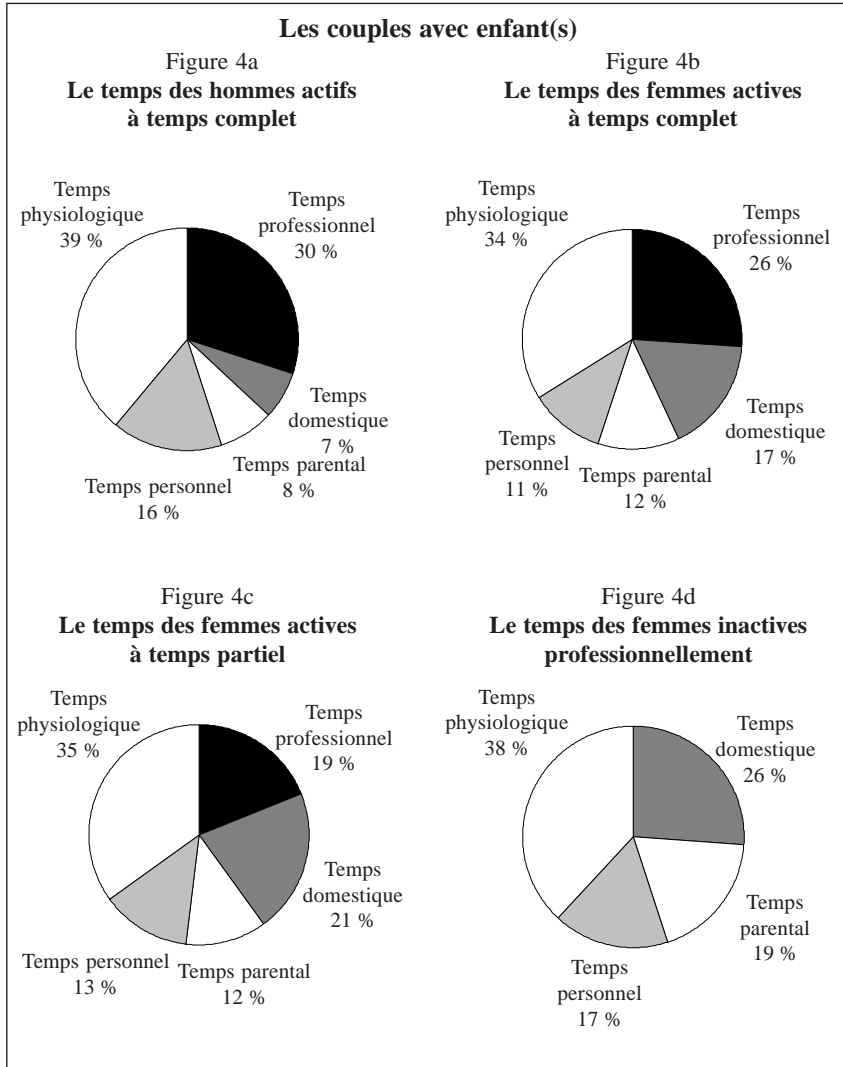
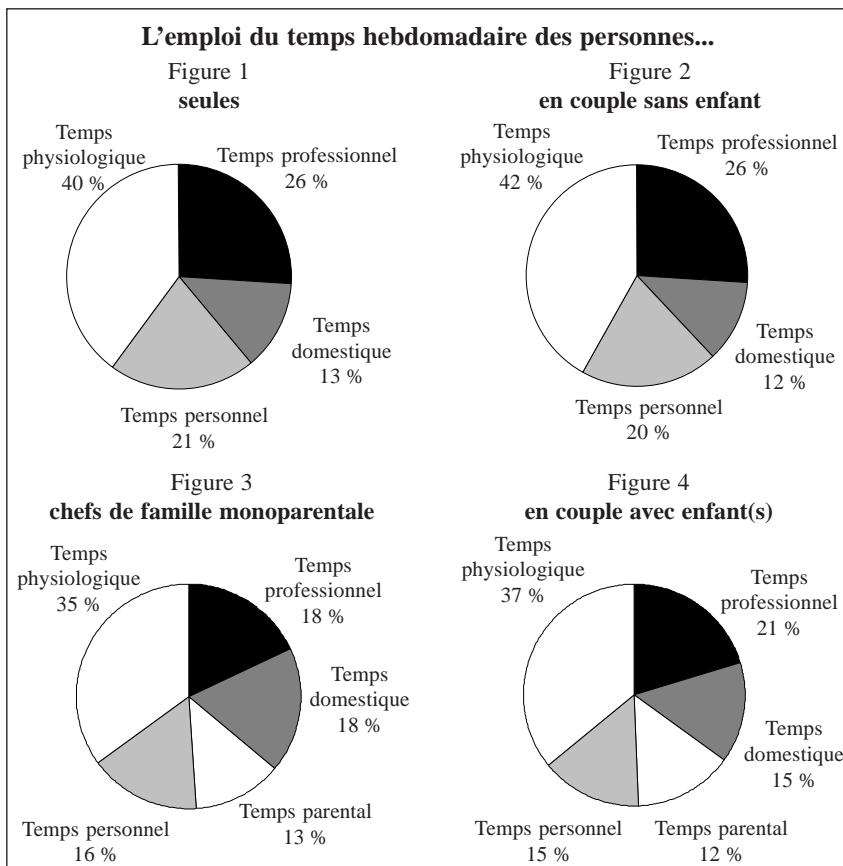
temps global hebdomadaire des personnes.

Les structures de temps des personnes seules et des personnes en couple sans enfant apparaissent assez similaires : même part du temps professionnel (26 %), et parts très voisines du temps personnel, du temps domestique et du temps physiologique (figures 1 et 2). Ce dernier est toutefois légèrement plus important pour les couples, ce qui pourrait signifier que le temps conjugal empiéterait sur le temps personnel et sur le temps domestique. Si l'on distingue hommes et femmes, on observe sans surprise que les premiers ont des temps professionnel et personnel plus longs, et des temps domestique et physiologique plus courts que les secondes.

Le temps parental et le temps personnel occupent à peu près la même place dans la vie des pères et mères, qu'ils soient seuls ou à deux pour élever les enfants. En revanche, la part du temps professionnel est plus importante pour les couples avec enfant(s), ainsi que celle du temps physiologique, et ce au détriment du temps domestique (figures 3 et 4).

Dans les couples, tout différencie les pères et les mères travaillant à temps plein. Les premiers consacrent presque un tiers de leur temps au professionnel, les secondes un quart. De même la part réservée au temps personnel par les pères (16 %) est nettement plus importante que celle qu'y consacrent les mères (11 %) (figures 4a et 4b). Par contre, ces dernières passent deux fois et demi plus de temps à s'occuper du domestique et une fois et demi à se consacrer à leurs enfants. Pour les pères, temps parental et temps domestique s'équilibrent à des niveaux faibles.

La variation du temps professionnel des mères conduit à une réorganisation complète de leur emploi du temps. Le temps paren-



tal des mères de famille qui travaillent est corrélé négativement avec leur temps professionnel (actives à temps plein : 26 % de professionnel pour 12 % de parental, actives à temps partiel : 19 % de professionnel et 12 % de parental, inactives 19 % de parental). Et de même pour ce qui est du lien entre temps domestique ou temps personnel, et temps professionnel (figures 4b, 4c, 4d).

Toutefois, pour ces femmes, la différence entre temps complet et temps partiel se traduit de façon moins nette sur les temps, domestique, parental et personnel, que celle opposant travail à temps partiel et inactivité professionnelle. Il est vrai que les temps partiels en France sont très souvent supérieurs à des mi-temps, ce que confirme le tableau 2.

Le partage des temps et des tâches dans les couples : trois types de famille

Pour analyser le partage des temps dans les couples, il est nécessaire de reconstituer ceux-ci de façon fictive (puisque l'enquête n'interroge qu'une personne dans le ménage) en prenant un homme actif comme référent et en lui associant une femme dont la situation professionnelle varie (3). Dans les tableaux 3 à 5, on a ainsi additionné, pour une catégorie d'activité donnée, la durée théorique moyenne que lui consacre chacun des partenaires pour avoir le temps global du ménage. On a ensuite calculé la part respective de chaque conjoint dans ce temps global.

Trois types de famille sont distingués selon l'importance accordée à l'activité professionnelle de la femme : les couples à un seul actif, les couples à deux actifs non

(3) - Cette construction ne tient pas compte de la répartition réelle des durées de travail professionnel dans le couple (cf. Fermanian, Lagarde, 1999).

Tableau 3
Le partage des temps dans les couples* à un seul actif

En pourcentage

	Homme à temps complet	Femme inactive	Total
Temps professionnel	100,0	0,0	100,0
Temps parental	30,2	69,8	100,0
Temps domestique	21,6	78,4	100,0
Temps personnel	49,0	51,0	100,0
Temps physiologique	50,7	49,3	100,0

* Il s'agit de couples recomposés.

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

Tableau 4
Le partage des temps dans les couples* à deux actifs non équivalents

En pourcentage

	Homme à temps complet	Femme à temps partiel	Total
Temps professionnel	61,4	38,6	100,0
Temps parental	40,0	60,0	100,0
Temps domestique	25,6	74,4	100,0
Temps personnel	54,6	45,4	100,0
Temps physiologique	53,0	47,0	100,0

* Il s'agit de couples recomposés.

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

Tableau 5
Le partage des temps dans les couples* à deux actifs équivalents

En pourcentage

	Homme à temps complet	Femme à temps complet	Total
Temps professionnel	53,1	46,9	100,0
Temps parental	40,6	59,4	100,0
Temps domestique	30,4	69,6	100,0
Temps personnel	59,6	40,4	100,0
Temps physiologique	53,1	46,9	100,0

* Il s'agit de couples recomposés.

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

équivalents et les couples à deux actifs équivalents. Outre le partage inégal du temps professionnel qui s'établit par construction, on observe des différences importantes entre les trois types dans la répartition du temps parental, du temps domestique et du temps personnel. Par contre le temps physiologique apparaît toujours plus également réparti.

Les couples où seul l'homme a une activité professionnelle constituent la situation dans laquelle les femmes ont le plus de temps personnel, plus même, pour une fois, que leur conjoint. Dans ces familles, les hommes assurent 30 % de la charge parentale et guère plus

de 20 % des tâches domestiques contre respectivement 40 % et 30 % quand la femme est active à temps plein (tableaux 3 et 5).

Dans les couples à deux actifs non équivalents, c'est-à-dire dans lesquels l'homme est à temps complet et la femme à temps partiel, le temps personnel est réparti de façon moins inégalitaire, que lorsque les deux partenaires travaillent à temps complet. Le clivage entre les deux conjoints est plus marqué quant aux temps parental et domestique : les femmes assument 60 % du temps parental et les trois quarts du domestique (tableau 4).

Enfin, dans les couples où tous deux travaillent à temps plein, le

temps professionnel est réparti de façon assez égalitaire. Pourtant, les hommes disposent de beaucoup plus de temps personnel. En revanche, c'est pour le parental et plus encore pour le domestique que l'on observe les plus grandes inégalités : les femmes accomplissent près de 60 % de l'ensemble du temps consacré aux enfants et près de 70 % de celui absorbé par les tâches domestiques (tableau 5).

Travail et hors-travail : les femmes travaillent chaque jour 11 heures, les hommes moins de 10 heures

Si on réunit les activités qui relèvent du travail (le professionnel, le parental et le domestique) et celles qui appartiennent au hors-travail (le personnel et le physiologique), on peut alors comparer la façon dont se répartit le temps entre travail et hors-travail pour chaque catégorie de ménage. Selon cette définition du travail et du hors-travail, la vie des femmes se partage en moyenne en deux parts presque équivalentes entre les deux sphères (46 % et 54 %). Pour les hommes, la coupure s'opère de façon plus inégale, puisqu'ils consacrent seulement quatre-dixièmes de leur temps au travail contre six-dixièmes au hors-travail.

Ainsi, sur une durée théorique de 24 heures les femmes passent environ 11 heures à travailler, dont en moyenne 4 h 20 pour le professionnel, 4 h 30 pour le domestique et 2 h 10 pour le parental. Les 13 heures de hors-travail se décomposent en moyenne en 9 h 15 pour le physiologique et 3 h 45 pour le personnel.

Les hommes, quant à eux, ont plus de 14 heures de hors-travail (4 h 30 de temps personnel et plus de 9 h 30 de temps physiologique) pour moins de 10 heures de travail, qui se décomposent en 6 h 30 de

UNE ANALYSE DES DIFFÉRENTS TEMPS « TOUTES CHOSSES ÉGALES PAR AILLEURS »

Une analyse statistique fine des observations pour lesquelles les cinq types de temps ont été renseignés a été menée. Elle permet d'une part de repérer les variables (1) qui influent véritablement sur chacun de ces temps, l'effet des autres variables étant neutralisé ; d'autre part de voir l'effet éventuel de la situation professionnelle, c'est-à-dire en fait du temps de travail professionnel sur les autres temps. Si cet effet est significatif, on peut alors en déduire les activités sur lesquelles peut se reporter un temps libéré en fonction des différentes caractéristiques des personnes interrogées dont notamment le sexe. Pour le temps domestique et le temps personnel l'analyse porte sur 738 observations. Le temps parental est analysé pour les personnes ayant au moins un enfant, soit 445 observations et le temps professionnel pour celles qui ont un emploi ou sont en formation, soit 574 observations.

Le *temps professionnel* (composé, rappelons-le, du temps d'exercice de l'emploi mais aussi, du temps de transport et du temps de formation) est plus faible pour les personnes uniquement en formation. Il est plus important pour les hommes que pour les femmes : il s'agit simplement de la traduction du fait que le temps partiel concerne très majoritairement ces dernières. Ce temps dépend aussi significativement de la profession exercée au sens où il est plus important pour les indépendants. Il est maximum pour les indépendants masculins qui déclarent un temps professionnel d'environ 40 % supérieur aux autres professions. Pour les femmes le temps professionnel est le plus faible pour les employées et ouvrières, professions qu'elles sont nombreuses à exercer à temps partiel, alors que dans les professions supérieures ou intermédiaires elles sont aussi peu nombreuses que les hommes à travailler sous ce mode. Il varie aussi en fonction de la taille d'agglomération, essentiellement du fait de sa composante – temps de trajet domicile-travail –, maximum dans l'agglomération parisienne et particulièrement courte dans les communes de moins de 2 000 habitants. On note par contre que des variables comme le nombre d'enfants, l'âge ou le niveau d'études n'influent pas en tant que telles sur la durée du travail des personnes interrogées.

Les facteurs qui apparaissent déterminants pour expliquer les disparités dans le *temps parental* sont bien sûr le sexe, le nombre et l'âge moyen des enfants ainsi que la situation professionnelle de la personne interrogée, c'est-à-dire le fait qu'elle travaille à temps complet ou à temps partiel, ou qu'elle soit en formation ou à la recherche d'un emploi. Ainsi le temps parental apparaît très élevé pour les femmes, surtout celles ayant plus de deux enfants et celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle. Par contre, pour les pères, il diffère peu selon le nombre d'enfants. Parmi les différentes composantes du temps parental, seul le temps parental « taxi » n'est pas plus important pour les femmes.

Le *temps domestique* est composé pour plus d'un quart de temps consacré au ménage, pour un cinquième à la cuisine et pour plus d'un sixième au linge. Toutes choses égales par ailleurs, il apparaît plus important pour les femmes que pour les hommes, ce qui n'est pas une surprise. De même, pour elles, il croît avec le nombre d'enfants et décroît avec le temps de travail et avec le niveau d'études. Pour les hommes, le temps domestique diminue avec le nombre d'enfants et avec le temps de travail. Par contre il augmente avec le temps de travail de la conjointe. Parmi les différentes composantes du temps domestique, seul le temps de jardinage et de bricolage est plus important pour les hommes.

S'agissant du *temps personnel*, qui consiste pour près de la moitié, à regarder la télévision, les écarts entre hommes et femmes sont là encore très significatifs. Les hommes passent effectivement plus de temps à regarder la télévision et à se consacrer à des loisirs à l'extérieur alors que les autres composantes du temps personnel ne dépendent pas du sexe. Le temps passé à regarder la télévision décroît avec le niveau d'études et celui du conjoint et est plus important pour les inactifs (c'est aussi le cas du temps de repos). Le temps personnel décroît avec le nombre d'enfants (temps de repos et de loisirs extérieurs). Quel que soit le sexe, ce temps est particulièrement réduit pour les professions indépendantes qui, on le sait, ont les durées de travail les plus longues.

Enfin le *temps dit physiologique* consiste essentiellement à dormir (à 83 %). Il est un peu plus élevé pour les femmes (par l'intermédiaire du temps de toilette) et pour les personnes en couple, mais il diminue avec le nombre d'enfants. En revanche, il ne semble pas dépendre de la situation professionnelle des personnes interrogées.

(1) - Les variables testées sont le sexe, le nombre d'enfants, le fait de vivre ou non en couple, l'âge, le niveau d'études, la situation professionnelle (temps complet, temps partiel, inactivité, formation ou recherche d'emploi), la profession actuelle ou antérieure, la région et la catégorie de commune de résidence, l'activité professionnelle et le niveau d'études du conjoint, l'âge moyen des enfants.

professionnel, 2 h 10 de domestique et 1 heure de parental.

Lorsque la femme est *active à temps complet*, la répartition des temps entre travail et hors-travail est très inégalitaire au sein des couples avec enfant(s) : sur une durée théorique de 24 heures, la femme accomplit en tout 13 heures de travail pour 11 heures de hors-travail, tandis que l'homme fait l'inverse.

Si la femme est à *temps partiel*, il y a encore inégalité entre hommes et femmes dans le partage travail/hors-travail, mais moins nettement que dans le cas où la femme est à temps complet : 12 h 30/11 h 30 pour elles contre 11 heures/13 heures pour eux.

Dans les couples, la femme « inactive » travaille en fait à temps complet

Enfin, c'est dans le cas où la femme est *inactive* que, paradoxalement, les temps totaux de travail et de hors-travail sont équitablement répartis dans le couple. Ceci exprime le fait que le travail domestique et le travail parental peuvent être revendiqués par les femmes dites inactives comme l'équivalent de l'ensemble de la sphère du travail pour leur conjoint actif à temps complet.

Ainsi, force est de constater que le temps partiel, qui est quelquefois avancé comme le meilleur moyen de concilier vie professionnelle et vie familiale, réduit en fait assez peu les inégalités dans le couple. Plus généralement, les femmes qui souhaitent une parité dans le travail « professionnel » s'inscrivent dans un partage des temps très inégalitaire. Au contraire, celles qui sont dans une situation « professionnelle » très déséquilibrée, ont une « charge de travail » semblable à celle de leur conjoint.

Aujourd'hui la parité professionnelle ne s'accompagne donc pas

encore d'une parité de la « charge de travail » au sens large, c'est-à-dire incluant tout le travail effectué dans la famille.

Un nouveau découpage des temps : travail, travail non rémunéré et non-travail

En repartant de la définition précédemment élaborée du temps parental, apparaissent quatre types de tâches appelés : parental domestique, parental « taxi », parental scolaire et parental de sociabilité (encadré 1). Si les trois premiers peuvent être considérés comme du travail – non rémunéré –, la tâche de sociabilité semble relever à notre sens d'une autre sphère, en l'occurrence celle du non-travail. En effet, elle consiste pour l'essentiel en activités ludiques, culturelles, de loisirs ou d'échanges divers avec les enfants. Ainsi, en distinguant dans la catégorie globale de temps parental, la nature réelle des tâches effectuées, on peut le répartir, à l'instar des autres temps, entre travail (non rémunéré) et non-travail. On peut alors regrouper *tous* les temps de vie des ménages en trois sphères : le travail rémunéré, le travail non rémunéré et le non-travail.

En cela, on dépasse les traditionnels découpages binaires : travail/hors-travail, ou bien temps contraint/temps choisi, et leurs limites. Le premier découpage, reproduisant un clivage suivant les lieux (« le bureau et la maison »), pose alors la question du travail domestique et de son statut. Le second, fondé sur une perception subjective des temps et de leur contenu, pose la question de l'ambiguïté même des tâches et de leur appréciation. Comment, de fait, distinguer dans le travail, ce qui relève de la contrainte ou du plaisir, la question se posant également pour le domestique et plus encore pour le parental (Godechot, Lurol, Méda, 1999) ? De cette façon, on pourra être mieux à même de comprendre les effets de la réduction du temps de travail sur la réaffectation des temps, entre le travail non rémunéré et le non-travail. Autant d'outils pour une réelle politique d'égalité entre les hommes et les femmes par exemple, à partir de la réduction collective du temps de travail.

Le nouveau découpage s'appuie donc sur trois sphères définies comme suit :

1 - *travail rémunéré* : tout ce qui relève du professionnel, c'est-à-dire le temps de travail au sens

Tableau 6
Travail rémunéré, travail non rémunéré et non-travail selon le type de ménage

En pourcentage

	Temps de travail rémunéré	Temps de travail non rémunéré	Temps de non-travail	Total
Personne seul (sans conjoint, sans enfant)	26,4	12,9	60,7	100,0
• dont femme seule	25,4	16,0	58,6	100,0
• dont homme seul	27,2	10,6	62,2	100,0
Personne en couple, sans enfant .	25,6	12,0	62,4	100,0
• dont femme	22,3	15,7	62,0	100,0
• dont homme	28,4	8,8	62,8	100,0
Chef de famille monoparentale ...	18,3	24,1	57,6	100,0
Personne en couple, avec enfant(s)	20,5	21,0	58,5	100,0
• dont femme	14,9	28,8	56,3	100,0
• dont homme	27,2	11,5	61,3	100,0
Ensemble	22,4	18,0	59,6	100,0
• dont femme	18,0	24,2	57,8	100,0
• dont homme	27,5	10,8	61,7	100,0

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

strict, le temps de trajet et le temps de formation ou d'études et le temps de recherche d'emploi ;

2 - *travail non rémunéré* : les trois temps parentaux susnommés (parental domestique, « taxi » et scolaire) et le temps domestique ;

3 - *non-travail* : le dernier temps parental (de sociabilité), le temps personnel et le temps physiologique.

Dans cette nouvelle configuration, le temps de travail non rémunéré représente 22 % du temps total pour les femmes actives à temps complet, 28 % pour les femmes à temps partiel (soit une fois et demi leur temps de travail rémunéré) et plus de 36 % pour les femmes inactives, contre 10 % pour les hommes actifs à temps complet (tableau 7).

Les femmes inactives ont ainsi un temps de travail non rémunéré supérieur au temps de travail rémunéré des hommes actifs à temps complet (37 % contre 30 %). Pour arriver à une équivalence de l'ensemble du temps consacré à du travail pour les femmes inactives et

Tableau 7
Travail rémunéré, travail non rémunéré et non-travail dans les familles (couples avec enfant(s)) selon l'activité professionnelle

En pourcentage

	Temps de travail rémunéré	Temps de travail non rémunéré	Temps de non-travail	Total
Homme actif à temps complet ...	29,5	10,0	60,5	100,0
Femme active à temps complet ...	26,0	22,4	51,6	100,0
Femme active à temps partiel	18,6	28,4	53,0	100,0
Femme inactive	-	36,6	63,4	100,0

Source : MATISSE – Enquête DFT 1999.

les hommes à temps complet, par exemple, il faut tenir compte du travail non rémunéré de ces derniers (10 %). En ce sens, pour les hommes, il s'agirait moins d'un travail « supplémentaire » à leur activité professionnelle, que d'un travail nécessaire à une répartition égalitaire des tâches.

Pour les chefs de famille monoparentale comme pour les femmes en couple à temps partiel, le temps de travail non rémunéré dépasse le temps de travail rémunéré. Pour ces deux groupes ainsi que pour les mères à temps complet, on a donc une accumulation des temps de travail rémunéré et non rémunéré très importante, que l'on ne retrouve

pas ailleurs et qui pénalise bien sûr le temps libre. Pour les autres catégories, il y a report d'un temps sur l'autre, c'est-à-dire que l'un se fait au détriment de l'autre. Le phénomène est bien illustré par le cas des hommes et des femmes en couple sans enfant. Alors que leur part de non-travail est à peu près équivalente, il y a une différence de 6 à 7 points dans leur répartition entre travail rémunéré et travail non rémunéré : les hommes insistent sur le travail rémunéré, les femmes sur le travail non rémunéré.

Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON
et Sabine RIVIER
MATISSE, CNRS-Université Paris I,
Claude MINNI (DARES).

Bibliographie

Barrère-Maurisson M.-A., Marchand O. et Rivier S. (2000), « Temps professionnel, temps parental – La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières Synthèses*, n° 20.1, mai.

Barrère-Maurisson M.-A., Buffier-Morel M. et Rivier S. (2001), « L'influence des politiques sur la division familiale du travail » sous la direction de M.-A. Barrère-Maurisson, Cahier Travail et Emploi de la DARES, *La Documentation française*, (à paraître).

Brousse C. (1999), « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », France, *Portrait Social*, INSEE.

Dumontier F. et Pan Ké Shon J.-L. (2000), « Enquête Emploi du Temps 1998-1999, Description des activités quotidiennes », *INSEE Résultats*, n° 693-694, janvier.

Fermanian J.-D. et Lagarde S. (1999), « Les horaires de travail dans le couple », Dossier : le temps de travail, *Économie et Statistique*, n° 321-322.

Godechot O., Lurol M. et Méda D. (1999), « Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail », *Premières Synthèses*, n° 20.1, mai.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http : //www.ladocfrancaise.gouv.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.